

# Qui est le préfet Pierre Lambert, qui refuse les manifestations qui ne défendent pas ses propres idées ?

écrit par Christine Tasin | 30 janvier 2016

Au cours de sa carrière, Pierre Lambert a oeuvré dans plusieurs ministères, notamment comme conseiller technique de Jean-Pierre Soisson, ministre du Travail, puis ministre de la Fonction publique, de 1990 à 1992, avant d'accéder au poste de chef de cabinet de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy.

Pierre Lambert est revenu dans la préfectorale en 1993 et il ne l'a plus quittée. Il a enchaîné les postes de secrétaire général et de sous-préfet en Corse, dans le Doubs, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) et dans le Val-d'Oise avant d'être nommé préfet pour l'Egalité des chances auprès du préfet de l'Essonne, en 2010, puis préfet des Deux-Sèvres en 2012.

Pierre Lambert est préfet. Nommé par le premier Ministre il est donc, comme tous les préfets, lié politiquement aux dirigeants du pays et chargé d'appliquer dans les départements la politique décidée en Conseil des Ministres.

Jusque-là, tout est normal.

Mais quand ce préfet prétend interdire une manifestation pour des raisons subjectives, clairement revendiquées comme personnelles, ce qui, à mon sens, est une faute de déontologie et une faute grave, on a le droit et même le devoir de chercher comment il est arrivé à ce poste... et quels sont ses engagements personnels politiques, idéologiques, qui se trouvent mis sur le devant de la scène lors de décisions liées à sa fonction.

Pour la magistrature, on a le mur des cons ; devra-t-on également chercher le mur des victimes de l'idéologie de certains préfets ?

L'itinéraire de [Pierre Lambert](#) est assez intéressant. Ce serviteur fidèle de ses maîtres, de droite ou de gauche, n'est pas n'importe qui...

Ancien conseiller technique de Jean-Pierre Soisson, ancien chef de cabinet de Ségolène Royal... C'est un fidèle des fidèles, et ces postes ont dû lui ouvrir bien des portes... Rien ne devait donc l'empêcher de faire carrière, que ce soit sous la gouvernance UMP ou PS, renvoyées dos à dos, et pour cause. C'est ainsi qu'il s'est retrouvé préfet pour l'égalité des chances sous Sarkozy !

Au cours de sa carrière, Pierre Lambert a oeuvré dans plusieurs ministères, notamment comme conseiller technique de Jean-Pierre Soisson, ministre du Travail, puis ministre de la Fonction publique, de 1990 à 1992, avant d'accéder au poste de chef de cabinet de Ségolène Royal, ministre de l'Environnement dans le gouvernement de Pierre Bérégovoy.

Pierre Lambert est revenu dans la préfectorale en 1993 et il ne l'a plus quittée. Il a enchaîné les postes de secrétaire général et de sous-préfet en Corse, dans le Doubs, à Mantes-la-Jolie (Yvelines) et dans le Val-d'Oise avant d'être nommé préfet pour l'Egalité des chances auprès du préfet de l'Essonne, en 2010, puis préfet des Deux-Sèvres en 2012.

[Source ici.](#)

Le plus intéressant c'est évidemment ce poste de « préfet pour l'Egalité des chances », un non-sens et une hérésie, Napoléon a dû se retourner dans sa tombe. Mais hérésie ô combien représentative de notre époque et de la préférence étrangère qui sévit. Un préfet, représentant de l'Etat, voué à accorder la même attention à tous les citoyens, qui réserve tous ses soins à la discrimination positive (autre nom de l'Egalité des chances), ça interpelle...

« Mon rôle est d'impulser la politique de l'Etat en matière de cohésion sociale, politiques liées à l'emploi, à l'éducation, à la réussite éducative, en direction des quartiers, notamment le soutien aux associations, ainsi que tout ce qui concerne l'adaptation scolaire, la lutte contre la violence scolaire... »

Intéressant, non, pour quelqu'un qui affirme, 5 ans après, qu'il n'y aurait aucune islamisation rampante de l'Europe. On se demande bien à cause de quoi et de qui il avait fallu créer son poste en 2010. On se demande bien pourquoi et pour qui il fallait soutenir les associations. Associations de soutien scolaire aux petits Chinois ? Aux petits Anglais ? La violence scolaire ? Le fait, sans doute, de petits bouddhistes...

Par ailleurs on [redira](#) ici que Pierre Lambert, citoyen, a tout à fait le droit de penser que l'islamisation est un mythe, mais est-ce son rôle de préfet de refuser que ceux qui pensent autrement puissent le dire et défendre leur point de vue comme la Constitution le permet ?

Est-ce le rôle du Préfet de dire « je » (*je ne suis pas en phase, je ne souhaite pas...*) et d'insulter les organisateurs de manifestation avec lesquels il n'est pas d'accord ?

C'est ce qu'on lui a appris dans les Ministères ?

A moins qu'il ne serve de fusible, délibérément, et qu'il ne soit que la voix de ses maîtres, Valls ou Cazeneuve, qui auraient décidé dictatorialement qu'en France on peut manifester pour Morsi l'islamiste, contre le Président iranien (avec des centaines d'ennikabées hurlant en persi...), pour le Hamas qui appelle à tuer les juifs, contre la liberté d'expression comme le font régulièrement les [« antifas »](#), pour les migrants, pour l'islam (on autorise même des barbus à distribuer gratuitement des corans, livres de haine, de discrimination et d'incitation au djihad... ) mais on ne pourrait pas dire non à l'islamisation de nos pays, à la multiplication des voilées et des émeutes communautaristes et non à l'invasion migratoire ?

Ce serait un déni de démocratie absolu à l'heure où, partout en France, y compris en Bretagne, chaque jour ont lieu des manifestations, seules seraient interdites celles qui déplairaient au pouvoir dominant et à la politique voulue par les élites européennes et internationales.

Nous ne laisserons de toutes manières pas les choses en l'état

et nous ferons naturellement un recours contre toute décision bafouant de façon évidente le droit du peuple français.

Voir aussi :

<http://resistancerepublicaine.com/2016/01/30/saint-brieuc-les-bretons-seront-au-rendez-vous/>